

Décision 00-D-26 du 21 juin 2000

relative à des pratiques relevées lors d'un marché d'électrification rurale dans le département des Pyrénées-Atlantiques

Posted on: 22 août 2000 | Secteur(s) :

BTP

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine

Ministre délégué aux finances et au commerce extérieur

Dispositif(s)

Sanction pécuniaire

Entreprise(s) concernée(s)

Syndicat départemental d'électrification des Pyrénées-Atlantiques, L'Entreprise Industrielle, ETDE (anciennement ETDE Réseaux d'Énergies), SNEF (anciennement SNEF Electric Flux), Saunier Duval Electricité, Forclum Midi-Pyrénées, Alstom Entreprise (ancienn

Lire

le texte intégral de la décision

264.45 Ko